



Les ours et les écoles.

Ce que vous pouvez faire.

1 Si tu aperçois un ours dans la cour d'école ou à proximité :

- RENTRE dans l'école immédiatement.
- PRÉVIENS la première personne adulte que tu vois.

Si tu retournes à pied à la maison ou que tu descends de l'autobus scolaire et que tu aperçois un ours :

- Rends-toi à la maison la plus proche.
- Préviens la première personne adulte que tu vois.

2 Si l'ours TE voit :

- NE T'APPROCHE PAS de l'ours.
- RECOULE LENTEMENT en direction de l'école ou de la maison tout en ayant l'ours à la vue.
- PRÉVIENS la première personne adulte que tu vois.



Pour tous les problèmes d'ours, composez le
1 866 514-2327 (1 866 514-BEAR)

3 Si l'ours SE DIRIGE VERS toi :

- RECOULE LENTEMENT en direction de l'école tout EN FAISANT DU BRUIT.
- ENLÈVE ton sac à dos et laisse-le à terre, s'il contient de la nourriture
- CRIE à l'ours : « VAS-T'EN! ».
- Si l'ours se dirige toujours vers toi, immobilise-toi et continue à hurler après l'ours. Dirige-toi lentement vers l'école lorsque l'ours se sera immobilisé.
- NE fais PAS « le mort ».
- NE tourne PAS le dos à l'ours et NE pars PAS en courant.
- RENTRE dans l'école dès que tu le peux, sans courir.
- PRÉVIENS la première personne adulte que tu vois.

4 Ce que tu peux faire pour que les ours ne viennent pas :

- Laisse ton casse-croûte à l'intérieur de l'école.
- Ne laisse pas traîner de nourriture, d'emballages ou de sacs-repas dans la cour d'école. Mets-les dans la poubelle, à l'intérieur.
- Avertis ton enseignant ou ton enseignante si tu vois de la nourriture ou des déchets dans des conteneurs ouverts ou dans la cour d'école.
- Incite ton établissement scolaire à faire l'acquisition de conteneurs à ordures résistant aux ours.
- Encourage les résidents à proximité à être vigilants.

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web

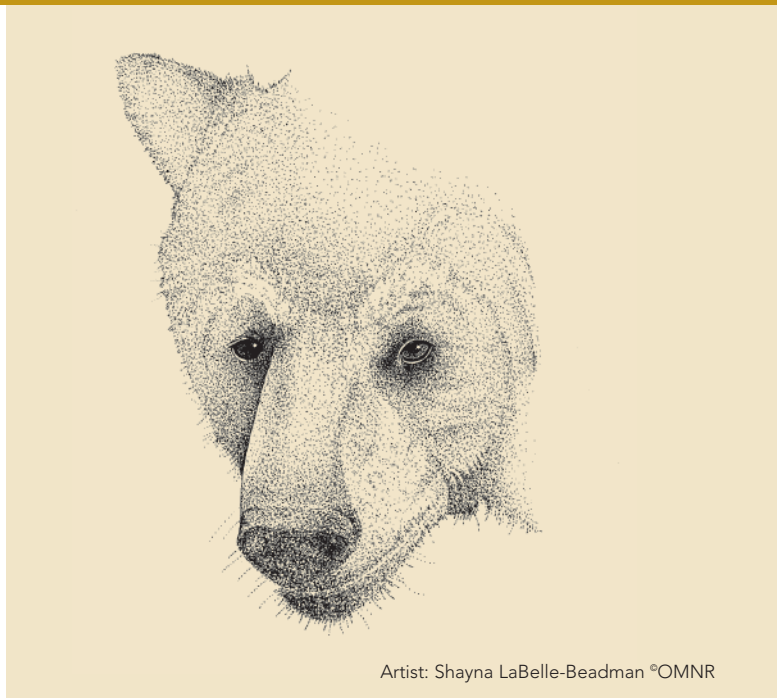
ontario.ca/attentionours

Lisez la suite!



Quelques notions élémentaires sur les ours

- Les ours noirs ne sont pas des ours sympathiques comme ceux dans les dessins animés. Ils sont intelligents, curieux, forts et potentiellement dangereux.
- Un mâle adulte peut peser entre 120 et 270 kilogrammes (de 250 à 600 livres).
- Une femelle adulte peut peser entre 45 et 180 kilogrammes (de 100 à 400 livres).
- La majorité des ours noirs en Ontario ont un pelage noir, mais un petit nombre peuvent être brun foncé ou brun clair.
- En Ontario, les ours noirs vivent dans les forêts s'étendant du lac Ontario au sud jusqu'à la baie d'Hudson au nord.
- Les ours noirs sont omnivores. Ils mangent des végétaux, des animaux et des aliments destinés à la consommation humaine qui sont à leur simple portée.
- Les ours noirs commencent à se nourrir à partir de la mi-avril et ce, jusqu'à la fin de l'automne.
- En automne, les ours noirs mangent pendant 20 heures par jour!
- Les ours noirs ingèrent divers aliments. Ils puisent la plus grande partie de leur énergie nutritive en consommant à l'été des baies telles que des bleuets, des fraises et des framboises, ainsi que des noisettes, du sorbier d'Amérique, des glands et des faînes à l'automne.



- Les ours noirs vont parcourir plus d'une centaine de kilomètres afin de trouver de la nourriture. S'ils ne peuvent trouver d'aliments de source naturelle, ils vont se déplacer afin de trouver une autre source de nourriture, y compris les détritrus.
- Les ours noirs peuvent doubler leur poids vif au cours de l'été et de l'automne en prévision de l'hiver.
- Dès le début de novembre, la plupart des ours noirs s'installent dans leur tanière pour l'hiver.
- Les ours noirs représentent une partie importante de notre écosystème.

Les ours noirs ne sont pas habituellement des animaux dangereux. Admirez-les. Respectez-les. Mais, s.v.p., ne leur donnez pas à manger.

Pour tous les problèmes d'ours, composez le

1 866 514-2327

(1 866 514-BEAR) ATS 705 945-7641

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web

ontario.ca/attentionours



Illustrations par Shayna LaBelle-Beadman tirées de *Mesures à adopter à l'égard des ours noirs lorsqu'ils deviennent nuisibles*, Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Sciences et technologie du Nord-Est. TN-017, 2000
Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

**Lisez la
suite!**



Artiste : Shayna LaBelle-Beadman MRNO